

**Commission consultative
sur l'environnement et le développement durable**

142^e séance – jeudi 9 février 2017
Salle des Comités, 2^e étage – 18 h
Maison du citoyen – 25 rue Laurier



Procès-verbal

Membres

Mme Denise Laferrière, présidente, conseillère district de Hull-Wright (8)
M. Mike Duggan, conseiller district de Lucerne (2)
M. Cédric Tessier, conseiller district de Limbour (9)
M. Benoit Delage, CREDDO
M. David Robitaille, citoyen
M. Vincent Loiselle, citoyen
M. François Charron-Doucet, citoyen (arrivé à 18h05)
M. Giorgio Vecco, ABV des 7

Absences

Mme Stéphanie Beauregard, citoyenne
Vacant, citoyen
Vacant, citoyen
Vacant, Commission jeunesse

Secrétaire

M. Frédéric Vandal, coordonnateur de la Politique environnementale, Service de l'environnement

Ressources internes

Mme Chantal Marcotte, Directrice, Service de l'environnement

DISTRIBUTION :

Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres
du Conseil municipal et au greffier

Signature

Date

1. Mot de bienvenue, constat des présences et début de la réunion

La réunion débute à 18 h 03, alors que le quorum est constaté par Mme Laferrière.

2. Approbation de l'ordre du jour

Mme Laferrière demande d'ajouter un point varia concernant la conversion des bâtiments municipaux alimenté au gaz naturel pour l'hydroélectricité.

L'approbation de l'ordre du jour modifiée est proposée par M. Duggan et appuyée par M. Tessier.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2016

M. Vandal indique à la commission qu'il n'a pas reçu de commentaire pour modifier le procès-verbal.

L'approbation du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2016 est proposé par M. Vecco et appuyée par M. Duggan.

4. Suivis du procès-verbal :

Aucun suivi

5. Signature du procès-verbal de la séance du 1er décembre 2016

Mme Laferrière signe le procès-verbal de la séance du 1er décembre 2016.

6. Sujet à traiter selon les grandes orientations de la politique environnementale :

a) Stationnement écologique – Frédéric Vandal

Monsieur Frédéric Vandal présente le concept du stationnement écologique au coin de la rue Eddy et Hôtel-de-Ville. En somme, il dresse la mise en contexte, indique les objectifs de l'aménagement de ce type de stationnement, présente l'analyse comparative des revêtements pour ce stationnement et le plan d'aménagement du stationnement.

Questions et commentaires

M. Duggan mentionne que ce projet pourrait être un joyau pour la rue Eddy. Il désire savoir si c'est le premier projet de stationnement écologique sur un terrain de la Ville de Gatineau. M. Vandal précise que c'est le premier projet de stationnement écologique sur un terrain de la ville, mais que d'autres stationnements écologiques existent sur le territoire de la ville.

M. Loïselle mentionne que la rue Eddy a besoin d'un projet du genre dans le cadre de sa revitalisation. Celui-ci propose de planter des plantes grimpantes pour couvrir le mur en béton présent à l'est du stationnement. M. Vandal indique que cette suggestion sera prise en considération et qu'une murale sera également proposé pour couvrir ce mur.

M. Tessier demande si le déneigement est le même que pour un stationnement en asphalte et est-ce que le nombre de stationnements est similaire à ceux disponibles présentement. M. Vandal mentionne que la division du déneigement est consultée et tenue au courant des derniers détails

pour assurer un déneigement optimal de ce stationnement. Il y aura neuf cases de stationnement avec l'aménagement proposé comparativement aux douze cases actuelles.

M. Delage précise que le stationnement même sans pavé alvéolé peut être intéressant pour la gestion de l'eau de pluie. De plus, il précise qu'il faut faire attention au sel déglacant pour ne pas tuer la végétation. M. Vandal prend note de ces recommandations.

M. Vecco désire savoir s'il y a un système de gestion de l'eau souterraine. M. Vandal indique que les jardins d'eau de pluie permettront d'assurer une gestion de l'eau vers le réseau d'eau de pluie de la municipalité.

7. Varia

a) Comité d'évaluation Fonds vert – Frédéric Vandal

Questions et commentaires

M. Duggan se propose pour représenter les membres de la CCEDD dans le comité d'évaluation du Fonds vert.

Il n'y a pas d'autre membre qui désire participer au comité d'évaluation. Le comité adopte à l'unanimité la candidature de M. Duggan.

b) Stratégie québécoise d'économie d'eau potable – Chantal Marcotte

Mme Marcotte fait une mise à jour de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable. En somme, il mentionne que la Ville de Gatineau a négocié avec le gouvernement provincial du Québec pour alléger les mesures de cette stratégie. De plus, le Règlement numéro 252-2007 concernant l'installation, le remplacement et l'entretien des compteurs d'eau nécessite une modification pour s'adapter aux mesures de la stratégie.

Questions et commentaires

M. Duggan questionne comment, on détermine le nombre de bâtiments qui représente un échantillon selon les exigences gouvernementales concernant les compteurs d'eau. Mme Marcotte indique que le service travaille à établir des milieux résidentiels qui pourront être représentatifs et utilisés dans les bilans de consommation d'eau potable de la Ville de Gatineau.

c) Oléoduc Énergie Est

Mme Laferrière souhaite indiquer que les représentants de Trans Canada sont venus rencontrer le cabinet du maire ainsi que Mme Laferrière pour leur présenter le projet d'oléoduc Énergie Est. Suite à cette rencontre, Mme Laferrière a transmis la présentation aux citoyens qui le désiraient pour leur information. Enfin, Mme Laferrière précise que la résolution contre le projet d'oléoduc est toujours valide.

Questions et commentaires

M. Loïselle désire savoir si le maire a reconfirmé la position de la ville. Mme Laferrière mentionne que le maire n'a pas eu besoin de réitérer la position du Conseil municipal puisque la résolution par d'elle-même.

M. Robitaille souhaite connaître les personnes qui étaient présentes à cette rencontre. Mme Laferrière indique que M. Peneaud-Jobin, M. Robert-Meunier et Mme Laferrière représentaient la Ville de Gatineau et Trans Canada était représenté par M. Bergeron et M. Grenon.

Questions et commentaires du public

M. Lalande de l'organisme Stop oléoduc Outaouais mentionne que la présentation de Trans Canada ne contenait peu de nouveaux éléments et semble indiquer que Trans Canada a un appui de plusieurs municipalités, propos selon lui pas nécessairement véridique au Québec.

M. Fournier précise que la présentation ne contient pas les données les plus récentes. Trans Canada parle d'une vision planétaire, mais ne précise pas comment elle respecte les orientations de COP 21.

d) Conversion des bâtiments municipaux alimentés au gaz naturel pour l'hydroélectricité

M. Loïselle présente une proposition pour la CCEDD que la Ville de Gatineau analyse les possibilités que tous les bâtiments municipaux qui seront prochainement construits soient chauffés à l'électricité plutôt qu'au gaz naturel. Il mentionne que la Ville de Gatineau souhaite réduire ses émissions de gaz à effet de serre et que le gaz naturel émet 50 fois plus de GES que l'hydroélectricité. Pour les bâtiments existants, lorsque cela est possible, la Ville de Gatineau pourrait également envisager lors du remplacement des appareils de chauffage de choisir des appareils alimentés à l'électricité plutôt qu'au gaz naturel.

Mme Marcotte mentionne que ce type de conversion est très dispendieux et n'est pas nécessairement bénéfique pour assurer le bon fonctionnement des usines d'eau usée ou d'eau potable. Il est important d'indiquer que cette question concerne surtout le Service des infrastructures.

M. Charron-Doucet mentionne que cette analyse doit comprendre une estimation du coût/bénéfice des mesures pour réduire les GES, tels que la conversion du gaz naturel et l'hydroélectricité.

M. Delage spécifie que plusieurs subventions fédérales pourraient permettre d'amortir les coûts des mesures pour réduire les GES.

e) Prochaine rencontre : 23 mars 2017

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par M. Loisel et appuyée par Mme Laferrière à 19 h 37.